



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE GRUE AUXILIAIRE

Durée : 2 jours / 14 heures

Objectifs :

- Être capable de conduire une grue auxiliaire en toute sécurité afin d'obtenir son CACES Cariste R390.
- Acquérir le savoir-faire nécessaire.

Public visé :

- Toute personne amenée à réaliser des opérations de manutention à l'aide d'une grue auxiliaire.

Pré-requis :

- Être âgé de 18 ans minimum, être apte physiquement (certificat médecine du travail), lire et écrire le français.

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques :
- Vidéo
- Documentation
- Livret de formation
- Exercices pratiques

Points abordés :

Théorie :

REGLEMENTATION RELATIVE AUX GRUES AUXILIAIRES

- Les risques liés à l'utilisation de la grue auxiliaire
- Les conditions à remplir pour conduire une grue selon le Code du travail et la Recommandation CNAMTS R.390
- Le rôle des intervenants sur le lieu de travail
- Les situations de danger grave et imminent
- Les organismes de prévention et de contrôle

TECHNOLOGIE DE LA GRUE AUXILIAIRE

- Caractéristiques principales et principaux composants de la grue auxiliaire
- Les conditions de stabilité de la grue



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

- Le circuit hydraulique
- Le poste de commande et les aides à la conduite
- Les vérifications de prise de poste, fin de poste, entretien maintenance de premier niveau
- Les équipements de transmissions (télécommande)

REGLES DE SECURITE RELATIVES AUX GRUES AUXILIAIRES

- Rappels du Code de la route, de la signalisation temporaire et du plan de circulation
- Les facteurs influençant la stabilité de la grue
- La courbe de charge
- Les gestes de commandement
- Les consignes de sécurité
- L'utilisation en sécurité de la télécommande

Pratique :

- Prise de poste
- Examen d'adéquation
- Balisage, mise en station
- Prise en mains de la grue
- Déploiement de la grue en position de travail
- Elingage de charges
- Prise et dépose de charge avec visibilité
- Utilisation de la télécommande selon équipement du véhicule
- Arrêt du ballant
- Prise et dépose de charges sans visibilité
- Décomposition des mouvements
- Synchronisation des mouvements
- Opérations de fin de poste

EXAMEN CACES (PERMIS CARISTE)

Evaluation et validation :

- Evaluation des connaissances.
- Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique.

Documents remis en fin de formation :

- Délivrance du CACES Pré-rempli des symboles proposés par le formateur.